

- CHARTE DEONTOLOGIQUE -
Dernière version en date du 23 novembre 2006

La présente Annexe a pour objet de rappeler au Client les principaux textes et règles applicables à l'Internet.

Malgré l'attention portée à la rédaction de cette annexe, NEODIFFUSION ne peut assumer une quelconque responsabilité du fait des informations qui n'y sont pas contenues. NEODIFFUSION conseille donc fortement au Client de s'adresser à un conseil pour traiter de son problème particulier.

En application des dispositions légales, le client est civilement et pénalement responsable

- du contenu de son site,
- des informations transmises, diffusées et/ou collectées, de leur exploitation,
- des propos échangés sur les forums de discussion, et/ou publiés sur les listes de diffusion,
- des liens hypertextes,
- des revendications de tiers et actions civiles et/ou pénales qu'elles suscitent, notamment en matière de propriété intellectuelle, de droits de la personnalité, de la vie privée et de la protection des mineurs ;

Le client s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur dont notamment les règles ayant trait aux services en ligne, au commerce électronique, aux droits de propriété intellectuelle, aux bonnes mœurs et à l'ordre public ainsi que les principes universels d'usage de l'Internet, communément appelés « Netiquette » (<http://usenet-fr.news.eu.org/fr-chartes/rfc1855.html>).

En particulier, cette Netiquette encadre :

- La communication de personne à personne, qui comprend le courrier électronique et le tchat (*talk*)
- La communication d'une personne à plusieurs, qui comprend les listes de distribution (listes de diffusion et les lettres d'information) et les groupes de discussion, forums.
- Les services d'information, qui comprend FTP, WWW, P2P.